

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Un pas de plus au Pont de Chailly

Initiante : Tania Taillefert

Le Pont de Chailly est au centre d'un quartier de plus de 10'000 habitants où l'on trouve de nombreuses activités de services : commerces, banque, poste...

Noeud de communication traversé par un important trafic estimé à 13'000 véhicules par jour, le Pont de Chailly a bénéficié d'embellissements successifs avec l'installation d'une sculpture sur le rond-point et l'ajout de plusieurs bancs devant Denner, devant la Migros, devant le poste de police... Sur l'avenue de Chailly, un ancien abri bus converti en "Labo gelateria" propose des glaces à l'emporter, et de l'autre côté de l'avenue, la plantation de quelques arbres et la création d'une scène de rocailles participe à l'objectif de requalification du Pont de Chailly pour le rendre plus convivial et plus vivant.

Le présent postulat appelle à franchir un petit pas de plus vers cet horizon de vie urbaine vivante et créatrice de liens sociaux.

Le pâtissier - chocolatier - traiteur Locatelli, anciennement Mojonnier puis Vincent offre au regard, depuis sa terrasse, une vue panoramique sur le Pont de Chailly. Aucune autre terrasse ou banc bordant le trottoir ni à l'est, ni au nord, ni au sud, ne propose une situation comparable. Hélas, cette vue panoramique est partiellement masquée par le stationnement de véhicules sur trois places de parc.

L'implantation de ces 3 cases de stationnement est d'autant regrettable que l'espace devant Locatelli offre les véritables qualités d'une place. En relation visuelle avec les espaces du Pont de Chailly déjà aménagés, s'appuyant d'un côté sur la façade d'un immeuble, ce périmètre possède un caractère intimiste comme le serait une cour intérieure.

Le PDcom lausannois appelle à accorder à l'espace public une attention particulière en tant que repère identitaire urbain et à renforcer des nouvelles centralités de quartier.

Conclusion :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'accueillir sur le périmètre situé devant la terrasse Locatelli un espace récréatif dans l'objectif de favoriser l'activité commerciale d'une part et la vie de quartier des habitants et habitantes du Pont de Chailly d'autre part.

Lausanne, le 4 juin 2026

Alexandra Gerber

Tania Taillefert